

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS
certiphyto

11 avril 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

CEIL DE PAON	Attention ! Le temps est favorable aux contaminations. Si votre parcelle n'est pas déjà protégée, nous vous recommandons de traiter au cuivre.
NECROSE FOLIAIRE	Dans certaines parcelles, on observe des dessèchements de feuilles en leur pointe. Des analyses sont en cours pour confirmer qu'il s'agit de carences minérales.
MOUCHE	On observe actuellement des mouches dans les parcelles en zone précoce. Vous pouvez commencer à installer vos pièges à mouches.
TEIGNE	Vous pouvez évaluer l'intensité d'infestation de teigne en déterminant le pourcentage de feuilles minées. Si nécessaire, vous pourrez traiter au stade « boutons blancs » avec un produit à base de <i>Bacillus thuringiensis</i> .

INFOLIVE n° 4

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



Afidol



FranceAgriMer



PACA



Occitanie
Région Occitanie
Nîmes Montpellier



Provence-Alpes-Côte d'Azur

ŒIL DE PAON

☞ Observations * :

Le modèle de simulation de la maladie indique l'apparition de nouvelles taches au cours du mois d'avril suite à de nombreuses pluies contaminatrices au mois de mars.

De plus, la météo prévoit des pluies cette semaine avec des températures douces favorables aux contaminations.

Dans les secteurs où les niveaux de précipitations ont été supérieurs à 40 mm depuis le dernier traitement, les protections cupriques ont probablement été lessivées.

Pour plus d'informations, consultez le BSV n°3 du 9 avril 2018 disponible sur le site internet de l'Afidol.

☞ Évaluation du risque :

Le risque de contamination est élevé à cause des températures douces et des pluies prévues. Les températures optimales de contaminations se situent entre 10 et 20°C.

☞ Préconisations :

Pour éviter les contaminations d'œil de paon, nous vous rappelons que vos oliviers doivent être protégés avant la pluie, avec un produit à base de cuivre. Il est vraiment fondamental d'intervenir le plus tôt possible contre l'œil de paon, sinon son contrôle devient de plus en plus difficile en cours de saison. Si vous n'avez pas encore traité cette année, nous vous conseillons fortement d'appliquer un traitement à base de cuivre à la pleine dose¹ préconisée par le fabricant. Si vous décidez de renouveler un traitement qui a déjà été appliqué cette année (lessivage = 40 mm), alors une demi-dose² suffira.

La liste des produits est disponible sur ce lien : <http://afidol.org/wp-content/uploads/2015/11/PPP2018.pdf>

Bilan climatique de MARS 2018			
Ville	Pluviométrie cumulée	Températures moyennes en mars	
		2018	Moyenne historique
Nice	170 mm	10,7 °C	11,4 °C
Narbonne	130 mm	11,1 °C	11,8 °C
Aix	63 mm	10,0 °C	10,7 °C
Pierrelatte	100 mm	9,7 °C	10,6 °C
Nîmes	85 mm	10,8 °C	10,3 °C
Montpellier	105 mm	11,0 °C	10,7 °C
Perpignan	56 mm	12,0 °C	13,0 °C
Toulon	84 mm	11,8 °C	12,6 °C
Avignon	66 mm	10,2 °C	10,2 °C

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

¹ Pleine dose = 250 grammes de cuivre-métal par hectolitre

² Demi-dose = 125 grammes de cuivre-métal par hectolitre

NÉCROSE FOLIAIRE

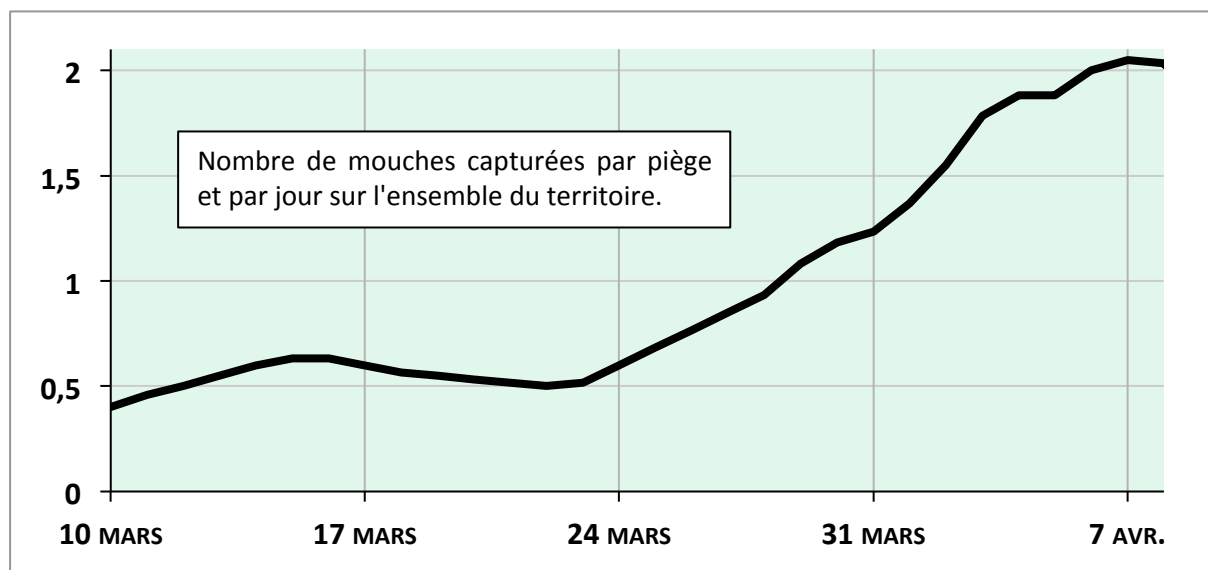


En ce début d'année, des symptômes très répandus de nécroses sur feuilles sont observés sur l'ensemble du territoire oléicole. Ces symptômes, ressemblant à des brûlures, apparaissent généralement à la pointe des feuilles, puis progressent ensuite vers leur base.

L'Afidol étudie de près ces symptômes dans l'objectif de déterminer leur origine. Étant donné que ces dégâts ne sont pas liés à la bactérie *Xylella fastidiosa*, d'autres causes probables ont été envisagées. Des analyses sont actuellement en cours pour confirmer qu'il s'agit de carences minérales.

MOUCHE

☞ Observations * :



Actuellement, on observe les premières mouches voler dans les parcelles. Ces mouches sont issues des œufs qui avaient été pondus au cours du mois de novembre et qui ont passé l'hiver au sol sous forme de pupe. Normalement, ce vol printanier des mouches devrait s'arrêter au cours du mois de mai, puis reprendre au début de l'été.

☞ Évaluation du risque :

Bien évidemment, les mouches qu'on observe actuellement sont inoffensives puisque les arbres ne portent pas d'olives. Mais, attention, certaines de ces mouches pourront vivre jusqu'à l'été et piqueront les olives au mois de juillet.

☞ Préconisations :



Vous pouvez fabriquer vous-même et installer dans votre parcelle dès maintenant un système de piègeage attractif, à l'aide de bouteilles en plastique transparent, contenant une solution de phosphate diammonique. Ces captures permettent de limiter la population de mouches au moment de la réceptivité des olives.

En cliquant, sur les liens suivant, vous pourrez :

- visionner une vidéo sur la fabrication des pièges :

<https://www.youtube.com/watch?v=5Zqa9kULAFE>

- consulter une fiche de fabrication des pièges :

http://afidol.org/wp-content/uploads/2016/04/piegeage_massif_2017.pdf

- savoir où trouver du phosphate diammonique :

<http://afidol.org/oleiculteur/fournisseurs-de-phosphate-diammonique/>



TEIGNE

☞ Observations * :

On observe actuellement des galeries de teigne dans les parcelles, à des niveaux faibles à normaux.

☞ Évaluation du risque :

Pour évaluer l'importance de la population de teigne, vous pouvez déterminer le pourcentage de feuilles avec présence de galeries filiformes causées par les larves de premier stade (voir photos ci-dessous).

Estimation du niveau de population de teigne : quelles galeries observer ?	
	
<p><i>Pour estimer le niveau d'infestation de la parcelle par les teignes, on doit déterminer le pourcentage de feuilles minées par les larves de premier stade. Ainsi, les symptômes sur feuilles à prendre en compte pour cette estimation sont seulement les galeries filiformes. Ces galeries sont très fines (larges de ½ mm) et allongées (longues de 20 à 25 mm). (Photo de gauche).</i></p> <p><i>Les autres galeries ne doivent pas être prises en compte. Celles qu'on observe sur la photo de droite ont été forées par des larves de 2^{ème} ou 3^{ème} stade. Ces galeries sont généralement circulaires, en forme de pastille de 3 mm de diamètre environ.</i></p>	

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de feuilles minées. Au delà de ce seuil, on pourra envisager un traitement.

Cet insecte est responsable d'une partie de la destruction des fleurs avec la génération de printemps, mais surtout de la chute des olives en septembre avec la génération d'automne. Celle-ci étant très difficile à combattre, nous préconisons la lutte sur la génération de printemps.

☛ Préconisations :

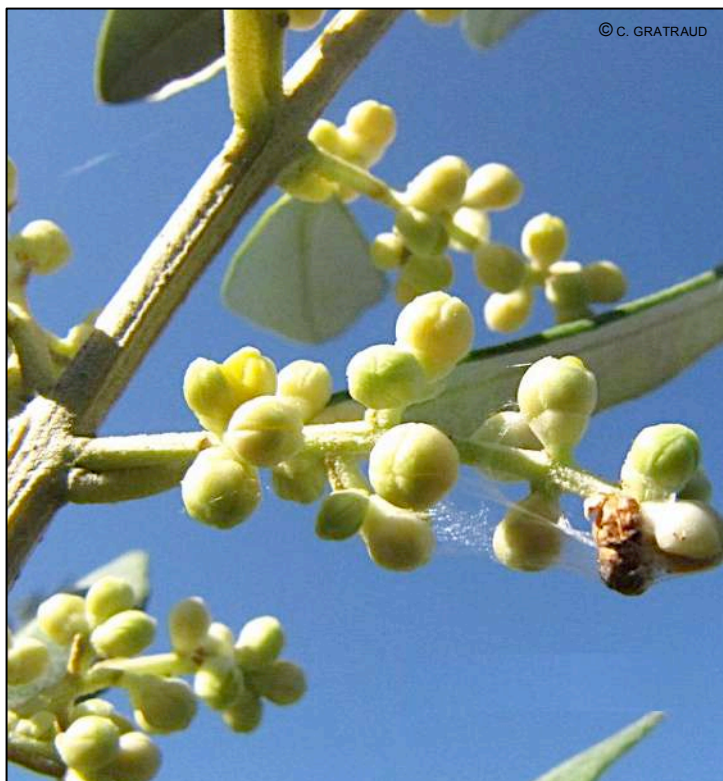
Si vous avez constaté au moins 10% de feuilles minées, alors vous pourrez appliquer un traitement à base de ***Bacillus thuringiensis*** au stade « boutons blancs ». Ce stade va être atteint mi-mai sur les zones précoces, proches du littoral. Dans les zones les plus tardives, il faudra attendre début juin.

La lutte contre la teigne avec *Bacillus thuringiensis*

Le Bacillus thuringiensis est une bactérie qui produit un toxine nocive pour les larves de lépidoptère (chenilles). Cette toxine se fixe sur des récepteurs particuliers dans l'intestin des chenilles, qui ne peuvent plus se nourrir et meurent rapidement. Il n'existe pas de récepteur équivalent dans les intestins des autres insectes, ce qui confère à ces insecticides une bonne spécificité et un faible impact sur l'environnement.

Pour être efficace les spécialités à base de Bacillus thuringiensis doivent être ingérées par les chenilles de teigne : il faut donc mouiller suffisamment le feuillage pour bien atteindre toutes les feuilles. Il faut généralement prévoir plus de 600 L/ha, et qu'il fasse beau dans les jours qui suivent l'application. S'il pleut ou s'il fait froid, renouvelez l'application une semaine ou 10 jours plus tard.

La matière active se dégrade rapidement à la lumière et dans l'eau. Le produit ne doit donc pas être conservé d'une année sur l'autre : n'achetez que la quantité dont vous avez besoin pour votre ou vos applications.



Inflorescence d'olivier au stade « boutons blancs » avec dégâts précoces de teigne (à droite sur la photo)